

## Gestionnaire de fonds Gestion de Placements TD

**Date** Avril 2016

### Avis

Gestion de placements TD (« GPTD ») a annoncé que Vishal Bhatia, vice-président et directeur, membre de l'équipe de gestion quantitative des placements, quitterait la société à la mi-avril. Jonathan Lau, vice-président, lui succédera à titre de gestionnaire de portefeuille principal de la stratégie synthétique couverte d'actions internationales Émeraude TD.

### Produit visé

Fonds indiciel synthétique couvert d'actions internationales GPTD Manuvie (SARC)

### Personnel

Vishal Bhatia s'est joint à GPTD en décembre 1996, et a rapidement vu s'ajouter à ses responsabilités la recherche, la gestion de portefeuille et les opérations quotidiennes des fonds d'actions américaines, canadiennes et mondiales. Jonathan Lau s'est joint à GPTD en 2014. Le gestionnaire de portefeuille remplaçant du mandat GPTD Manuvie sera Jimmy Xu tandis qu'Adnann Syed demeurera le spécialiste de portefeuille. L'équipe de gestion quantitative et passive des actions de CPTD travaillant de façon concertée, les responsabilités de M. Bhatia ont été réparties entre les membres actuels.

### Processus

Il ne devrait y avoir aucun changement au processus par suite du départ de M. Bhatia. Le Fonds indiciel synthétique couvert d'actions internationales (GPTD) est un mandat d'actions internationales qui vise à répliquer au plus près les rendements de l'indice MSCI EAEO. Le fonds entend atteindre son objectif au moyen d'une superposition de contrats à terme sur actions. Cette méthode vise à fournir aux épargnants un moyen rentable d'obtenir une exposition aux actions étrangères sans assumer de risque lié aux devises.

### Conclusions

Nous ne prévoyons pas que ce changement organisationnel ait de répercussions sur la gestion quotidienne de ce fonds passif. Le savoir-faire de GPTD dans ce domaine est considérable et ce changement ne soulève pas d'inquiétude notable. Le SGP continuera de suivre de près la transition de la direction.

*Réservé aux conseillers et clients SARC – ne pas présenter au public.* Les bulletins *Avis de la Surveillance des placements* et *Message de la Surveillance des placements* sont des publications du Service de gestion des placements. Les renseignements contenus dans le présent document ne sont pas exhaustifs; le Service de gestion des placements ne donne aucune garantie quant à leur exactitude et ils pourraient changer selon l'évolution du marché et d'autres conditions. Ce bulletin est émis à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une proposition d'achat ou de vente à l'égard d'un quelconque placement. Il ne peut pas être reproduit en tout ou en partie sans le consentement écrit préalable du Service de gestion des placements ou de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie).

Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » ainsi que le nom et le logo Surveillance des placements sont des marques de commerce déposées de La Compagnie d'Assurance Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.